



• Cale sèche de La Landriais

► Sites d'intérêt visibles du sentier

- **Le village de Jouvente.** Jouvente a été un important passage pour le franchissement de La Rance depuis l'époque gallo-romaine. La cale de Jouvente était le premier tronçon de la voie romaine Corseul-Ploubalay et Pleurtuit-Saint-Malo par la Passagère, cale en face de Jouvente distante d'un kilomètre. Autrefois, la traversée de La Rance était assurée par un batelier qui logeait à La Passagère. Pour l'appeler, les clients de Jouvente actionnaient une cloche. Ce service fut assuré jusqu'à la construction du barrage dans les années 1960. Le support de la cloche subsiste toujours. Aujourd'hui, les terrasses des restaurants et de l'hôtel vous proposent une halte rafraîchissante devant un superbe panorama sur La Rance. Remarquez en chemin le château de Jouvente, construit au XIX^e s., entouré d'un parc fleuri.
- **Les chantiers navals et la cale sèche de La Landriais.** Depuis toujours, on trouve de nombreux chantiers navals en bord de Rance. Certains ont cessé leur activité, d'autres fonctionnent toujours et ont été reconvertis pour les besoins de la plaisance (La Landriais, Le Grand-Val et Tanet). Autrefois, La Rance était un axe économique important avec les chalands qui livraient entre autre du bois de construction navale à Saint-Malo et du cidre. En chemin, ne manquez pas la cale sèche de La Landriais, construite en 1905 pour réparer les bateaux de Terre-Neuve. Village proche de la mer, peuplé de paysans, le village comptait de nombreux marins-pêcheurs qui embarquaient pour des campagnes de pêche à Terre-Neuve. Les pêcheurs emmenaient, à bord de leurs bateaux de petites barques à fond plat servant à tendre les lignes pour pêcher la morue : les doris. Une fête pour célébrer ce patrimoine maritime a lieu chaque année sur La Rance fin août : la fête des doris, de cale en cale.



• Jouvente



• Chantier naval



• La Rance

- **La Rance** prend sa source à Collinée (22) et se jette dans la Manche entre Dinard et Saint-Malo. Elle abrite de nombreuses espèces végétales et animales, dont certaines sont protégées. La Rance est un site majeur d'accueil des oiseaux migrateurs. Plus de 200 espèces ont été signalées. On y trouve aussi des espèces animales rares (phoque veau marin, marsouin).
- **Les moulins à marée.** Il y a eu jusqu'à 14 moulins à marée en activité (du XV^e au XX^e s.) sur les bords de Rance. L'énergie des marées permettait de moudre le grain pour faire de la farine. En chemin, vous pourrez voir le Moulin-Neuf aujourd'hui transformé en chambres d'hôtes et les vestiges des moulins à marée du Montmarin, de Fosse-Mort et de La Hervais.
- **L'anse du Montmarin.** Au XVIII^e s., les armateurs de Saint-Malo ont construit de nombreuses résidences appelées malouinières sur les bords de Rance. Les jardins de la malouinière du Montmarin se visitent d'avril à octobre. Au XVIII^e s., un armateur transformait le site de l'Anse du Montmarin en chantiers navals qui exploiteront jusqu'à 1 200 ouvriers.
- **Le Poudouvre** vient de « Paou Doubro » qui signifie pays entre deux rives ou pays des eaux. Au XI^e s., Pleurtuit appartenait à la vicomté du Poudouvre, c'est-à-dire le territoire situé entre les rivières de l'Arguenon et de La Rance.
- **Les moulins à marée.** Il y a eu jusqu'à 14 moulins à marée en activité (du XV^e au XX^e s.) sur les bords de Rance. L'énergie des marées permettait de moudre le grain pour faire de la farine. En chemin, vous pourrez voir le Moulin-Neuf aujourd'hui transformé en chambres d'hôtes et les vestiges des moulins à marée du Montmarin, de Fosse-Mort et de La Hervais.
- **L'anse du Montmarin.** Au XVIII^e s., les armateurs de Saint-Malo ont construit de nombreuses résidences appelées malouinières sur les bords de Rance. Les jardins de la malouinière du Montmarin se visitent d'avril à octobre. Au XVIII^e s., un armateur transformait le site de l'Anse du Montmarin en chantiers navals qui exploiteront jusqu'à 1 200 ouvriers.

► Sites d'intérêt visibles du sentier

• Moulin-Neuf



Le Poudouvre

Une journée de marche de Pleurtuit vers les bords de Rance, de la pointe de Cancaval jusqu'à la chapelle de Saint-Buc avec un retour par d'agréables chemins à travers la campagne et les bois de Trémérec.



► 25,5 km



7h



Parking de la salle omnisports



D 1 (Balisage jaune jusqu'au Moulin-Neuf). Traversez la rue Saint-Guillaume et empruntez le chemin creux en face. Passez entre les ten- nis et rejoignez la route. Contour- nez provisoirement le lotissement route à gauche et bifurquez aussitôt à droite dans un sentier jusqu'à La Bourgaudière. Traversez le hameau de Bourgaudière. Traversez le hameau et suivez la route à droite. Au croi- sement dirigez-vous vers la Riffaite et pénétrez dans l'exploitation agri- cole à droite. Le chemin traverse la ferme, longe un étang privé et se rejoint la route au niveau du Dick. Descendez à droite jusqu'au che- min qui mène aux étangs. Longez l'étang du Dick puis celui du Mou- lin-Neuf jusqu'à la D14. Traversez- la et rejoignez la route. Tournez à gauche. La droite qui traverse les champs gauche puis empruntez l'allée sur route et prenez sur la droite le che- min qui passe entre les maisons et débouche sur la route du Motay. **6** Juste avant ce hameau, quittez la route par le chemin empierré, pénétrez dans le bois sur votre gauche. Au bout, longez la D66 vers la droite et poursuivez sur l'allée forestière. Juste avant la route, sui- vez le sentier à gauche, traversez légèrement sur la gauche. Au croise- ment, poursuivez à droite jusqu'au marin près du lavoir. Contournez l'estuaire par la droite (vestiges d'un moulin à marée) puis emprun- tez le chemin côtier qui mène à la cale de Jouvente. Après la zone boisée, le sentier surplombe la cale. N'hésitez pas à descendre pour ad- mirer ce site. Suivez le GR 34C sur les rives de La Rance jusqu'aux vestiges

Crédits photos : Me Lefevre, Thierry de Ferrand, Willy Berré, maire de Pleurtuit, GTI.



Étang du Moulin-Neuf



Pointe de Cancaval



Malouinière du Montmarin



Bois de Trémereuc



Chapelle de Saint-Buc



Vestiges du moulin à marée de La Hervais



Punaise rayée

